

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
du 19 mars 2019

Présents : S Bayet, C Bellet, Ch Deltour, C Dethy, E Dujardin, C Dungelhoeft, Th Gerard, B Herent, R Lejeune, V Liesens, S Meunier, M Norro, F Pitz, J Roose, H Stiévenart et C Vrancken

Animateurs FéWaSSM : I. Cammarata, I. Linkens et M. Norro

1) Accueil de la coordinatrice de la FéWaSSM

Présentation de M. Norro, coordinatrice de la FéWaSSM qui commence ce jour et travaillera à raison de 24 hrs par semaine.

Les membres de la CAF se présentent.

2) Approbation PV réunion précédente

Le PV est approuvé sans remarque

3) AP de Décret : état d'avancement

Un état des lieux est réalisé.

L'AG de la FéWaSSM de vendredi s'est positionnée pour la participation de la FéWaSSM au travail de rédaction sur les arrêtés mais demande que des actions soient menées sur les points qui restent des accroches par rapport à la clinique principalement.

Depuis ce lundi 18/03 le gouvernement n'a plus de majorité ce qui pose la question de la possibilité que le décret passe tout simplement.

Quid des actions ? Pour revendiquer quoi ?

- il s'agit d'adapter le texte sur les points qui accrochent
- il s'agit de faire connaître les SSM auprès des politiques, travail qui devrait être confié à la Commission Stratégique & Politique. Par exemple une journée « porte ouverte ».

Il est rappelé qu'un courrier avait été préparé pour les parlementaires à l'automne dans la crainte que le texte de la 1ère lecture passe en force. Ne peut-on pas refaire un courrier d'information qui explique qui nous sommes, les avancées du décret et les inquiétudes ?

Quelle est la position aujourd'hui ? Est-on pour le décret ou contre ? Est-ce qu'on a envie qu'il passe - et on pousse tous les parlementaires, y compris de l'opposition, à voter pour - ou on a envie qu'il s'arrête ?

Certains considèrent que ce serait une occasion manquée par rapport à l'enveloppe et que le décret, tel qu'il est aujourd'hui, est sans doute un point d'équilibre meta global.

En conclusion la CAF se positionne positivement sur les avancées mais reste attentive aux remarques soulevées sur les autres aspects en demandant que les AR en tiennent compte.

Concernant les améliorations financières, plusieurs déplorent que rien ne soit prévu pour revaloriser les secrétaires, que la revalorisation des psychiatres soit si faible et qu'on ne reconnaisse pas le temps que le DA consacre à cette fonction en dehors des temps d'équipe/cliniques.

Concernant la fonction de DA, ne faudrait-il pas aussi énoncer des éléments de gouvernance : être DA en étant membre de l'équipe à la même position qu'eux pour un temps de travail ? Des collègues ou des collaborateurs ? Le travail du DA est différent dans un service public ou privé ?

En conséquence il est décidé d'organiser une séance spéciale de la CAF consacrée à la fonction de Direction Administrative. Elle aura lieu le 23 avril.

Pour clore le chapitre de l'APD, plusieurs membres de la CAF reviennent sur le site internet des SSM de Wallonie qui a terni l'image des SSM : les services expriment que des partenaires les ont contacté, que cela a « mis le bazar » dans les équipes, que cela a fait connaître les services à l'extérieur de manière néfaste, que cela a été créé par 2 services au nom de 65.

La CAF demande qu'une contre-information soit réalisée par rapport au contenu et à l'action. Le résultat du vote à l'AG de vendredi dernier est un élément objectif de la reconnaissance du travail et de la non-adhésion au mouvement de la pétition.

4) AVIQ

- **Accords non marchands 2019**

L'appel à cadastre non marchand devrait arriver vers le 23/04. On aura jusqu'à fin mai pour le remplir sans possibilité de postposer.

Les problèmes techniques de l'année passée sont abordés. L'AVIQ a pris contact avec le fournisseur pour s'assurer qu'il y aurait moins de soucis.

Pour le nouvel accord non marchand, c'est l'UNIPSO qui négocie.

L'enveloppe pourrait servir à des journées de congés complémentaires avec embauche compensatoire. Les personnes présentes relèvent que cette enveloppe présente des difficultés d'opérationnalisation (prise en compte de l'ancienneté, petites équipes,).

- **Décomptes 2018**

Mr Hindryckx s'est engagé à verser les soldes de subvention 2018 au fur et à mesure de ses contrôles, mensuellement, sans attendre le contrôle de tous les services.

A suivre

- **Points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre FéWaSSM/AVIQ**

- Fiche épidémiologique adulte qui est obsolète. Il faudrait en fait une reclarification globale des outils et obligations d'encodage
- Quel est l'âge de passage d'enfant à adulte et selon quelles modalités ? 18 ans ? Ou un aspect clinique ? La scolarité ?
- La centralisation des communications. **La CAF propose de faire un fichier de tous les membres avec les points de contact, adresses, (2 minimum) pour qu'on le donne à l'AVIQ.**

5) RGPD

I Cammarata et J Roos donnent le retour de la formation à laquelle elles ont participé récemment (<https://www.cnil.fr/fr/la-cnil-lance-sa-formation-en-ligne-sur-le-rgpd-ouverte-tous>).

Le responsable du traitement des données est le CA ou le délégué à la gestion journalière

On doit avoir un Data Protection Officer - cf. loi 30/7/2018 - car on est subsidié par un organisme public à plus de 50% et parce que les données que l'on traite sont à caractère sensible.

Le DPO peut être un membre du CA, un membre de l'équipe, un externe ou une fédération. Il faut que cette personne soit légitimée pour faire des remarques sur la bonne application des règles.

Attention qu'il faut que nos sous-traitants donnent une attestation de la conservation sécurisée des données qui leur sont confiées.

Le registre concerne les 4 domaines suivants :

- la gestion du personnel (yc bénévoles et stagiaires), des administrateurs et des membres,
- la communication vers l'extérieur ou interne,
- les dossiers des bénéficiaires,
- les clients et fournisseurs.

On doit aussi avoir une analyse des risques et déclarer les failles qui seraient apparues.

Ch Bellet, I Linkens et Ch Dethy ont un registre des traitements en cours de rédaction.
Ils présenteront leur travail lors d'une prochaine séance de la CAF.

6) Registre UBO

Il s'agit de déclarer les administrateurs dans le cadre de la politique anti-blanchiment d'argent.

Il faudrait faire une note pour les membres. Ch Bellet envoie les infos dont il dispose pour qu'un animateur de la CAF puisse s'en charger.

7) TOPAZ/JADE

Le GT travaille sur l'amélioration de Jade pour qu'il colle aux réalités et aux obligations des SSM. Il a donc demandé une rencontre avec l'AVIQ pour finaliser certains éléments de nomenclature.

Jade/Topaz existe déjà aujourd'hui avec, notamment, un agenda partagé mais il ne comprend pas encore le RASH. A terme il comprendra le dossier individualisé du patient et d'autres fonctionnalités.

La structure juridique de Jade/Topaz est une plateforme sociale collaborative qui pourrait offrir d'autres services (ex : secrétariat social) aux associations. Ce serait intéressant d'avoir une vue d'ensemble de la politique de ce groupement.

Concernant le logiciel Défi (Mr Piette), certains services sont contents, d'autres pas du tout notamment pour le RASH.

Un autre logiciel existe. Les informations le concernant seront envoyées à la CAF.

Il est convenu de convier des représentants de Jade/Topaz à une prochaine séance de la CAF :

- **pour connaître le planning de déploiement et les fonctionnalités prévues. C Vrancken se charge d'organiser la rencontre et de récolter les questions des membres de la CAF ;**
- **pour connaître les offres de service futur de la structure juridique.**

8) PSSM

Les services participant à la CAF sont demandeurs que leur texte concernant le travail de cette commission soit rédigé de manière commune pour l'intégrer dans leur PSSM.

Les services qui ont rédigé quelque chose l'enverront à la CAF.

9) Calendrier des réunions

Avril : séance spéciale concernant la fonction de Direction Administrative à envoyer à tous les membres

Mai : séance normale avec la présence de Jade/Topaz